

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 31 MARS 2016

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2016

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires d'AXA se tiendra le mercredi 27 avril 2016, à 14h30, au Palais des Congrès - 2, place de la Porte Maillot - 75017 Paris.

La Brochure de Convocation de l'Assemblée incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote peut être consultée sur le site internet d'AXA à l'adresse suivante : www.axa.com, dans la rubrique Investisseurs / Actionnaires individuels / Assemblée Générale.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées dans la Brochure de Convocation ainsi que dans le Document de Référence 2015, également disponible sur le site internet d'AXA à l'adresse suivante : www.axa.com, dans la rubrique Investisseurs / Résultats et Rapports financiers / Rapports annuels et semestriels.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social d'AXA, 25 avenue Matignon, 75008 Paris.